

Comm.

5.

T



U mandásti * mandá- ta tú- a custo-dí- ri



nimis : ú-tinam di- rigántur ví- ae mé-ae, ad cu-



sto- di-én-das justi- fi-ca- ti- ó- nes tú- as.

Vous, vous avez commandé de garder vos commandements, à fond : puissent mes voies être dirigées à observer vos justes dispositions !